## Collège Sainte Marie ROUEN

Madame, Monsieur,

Concernant l'inscription de votre/vos enfants aux horaires aménagés « option équitation » avec la Chevalerie de la Bretèque, vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription en deux exemplaires à lire avec attention, à compléter avec soin et à nous transmettre.

#### Liste des pièces à fournir, le tout dans une enveloppe.

- Dossier d'inscription en **deux** exemplaires- pour les parents séparés, signature obligatoire des DEUX parents
- Règlement intérieur
- Deux enveloppes timbrées, à votre adresse
- Une photo
- Le règlement par chèque(s) joint(s) au dossier

Par ailleurs, voici quelques informations complémentaires :

- Dès la première séance, prévoir dans un sac de sport léger et facile à porter :
  - \*un pantalon d'équitation
  - \* des bottes ou boots et mini-chaps
  - \*Un casque aux normes EN1384 ou CE (activités équestres)
  - \* et autre matériel spécifique
  - \*le manuel de Galops LAVAUZELLE
- Bien marquer tous les équipements au nom de votre enfant.
- Veuillez noter que la sellerie de la Bretèque peut vous proposer manuel et équipement-contact :
   0235769522
- <u>Le trajet en bus se fera approximativement de la manière suivante</u>:

Départ de la rue de la chaine à 14h40 ; arrivée à la chevalerie vers 15H15

Les élèves récupérés à la Chevalerie devront partir avec leur cartable.

Pour gérer au mieux cet aspect de l'organisation, il vous faudra impérativement compléter le coupon ci-joint.

N'hésitez pas à contacter Madame BOYER pour toute information complémentaire ou Rendez-vous. (06 12 53 61 48).

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à ce beau projet et de l'attention particulière avec laquelle vous constituerez ledit dossier,

Cordialement,

Monsieur Douheret Chef d'établissement

N. et/ou Mme
Parents ou responsable(s) légal/aux de :
Nom/prénom de l'élève :
Classe de l'enfant rentrée 2021 :
Niveau d'équitation (Galop obtenu ou niveau) :

- a/ont pris connaissance du courrier d'informations concernant l'organisation du projet
   « équitation » en partenariat avec la chevalerie de la Bretèque
- a/ont reçu le dossier d'inscription
- retournera/ont le dossier dument complété au plus tard pour le 10 JUIN 2021
- s'engage/nt à fournir le certificat médical dans les délais impartis
- Pour les deux rubriques suivantes, barrer la mention inutile :

O <u>récupérera</u> son/ses enfants à la chevalerie de la Bretèque à Bois Guillaume après chaque séance O <u>autorise son/ses enfants à rentrer seul(s) en bus ou par tout autre moyen</u>

Date et signatures des **deux** parents ou responsable(s) légal/aux

<sup>\*</sup>les premiers dossiers complets seront prioritaires dans la prise en compte des inscriptions.

# Chevalerie de la Bretèque

Société par actions simplifiée Au capital de 320.943 €

Siège social : 1649 chemin de la forêt verte – La Bretèque 76230 Bois-Guillaume

# SECTION SPORTIVE ÉQUITATION COLLÈGE SAINTE MARIE DE ROUEN

#### 2021/2022

	Je soussigné(e) (nom et prenoms du representant légal)
	Demeurant à (adresse complète)
	Numéro(s) de téléphone où je peux être joint toute la journée
4.	Adresse email :
7. 8. 9.	Classe de l'enfant à la rentrée 2021
• • •	

### A. ADHÉSION

- Inscris mon enfant durant l'année scolaire 2021/2022 aux activités équestres proposées par LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE, centre équestre situé 1649 chemin de la Forêt Verte à Bois-Guillaume (76230), dans les conditions et selon les modalités définies par la convention de partenariat conclue avec l'école Sainte-Marie, située à Rouen (76000), à raison de (deux après-midis par semaine à compter de la mi-septembre 2021 et jusqu'en juin 2022 hors vacances scolaires et selon le planning et impératifs de l'établissement scolaire);
- Autorise mon enfant à quitter seul le centre équestre à la fin de la leçon d'équitation et décharge en conséquence LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE de toute responsabilité quant au trajet retour de mon enfant :
  - \* Autorise mon enfant à rentrer seul<sup>1</sup>
  - \* Récupère mon enfant à la Chevalerie
- Prends acte que toute inscription aux activités proposées par le centre équestre vaut adhésion au règlement intérieur, accessible sur le site internet de la Chevalerie de la Bretèque ;

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Rayer la mention inutile

Prends acte que LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE sollicitera, à défaut de fourniture par les parents d'une copie de la licence de la fédération française d'équitation 2020/2021 de leur enfant pour la saison en cours, la délivrance pour mon enfant de la licence de la fédération française d'équitation pour la saison 2021-2022 (septembre 2021), sous réserve du règlement de la cotisation correspondante;

### B. EXAMENS MÉDICAUX ET INTERVENTIONS

- certifie que mon enfant ne présente pas de contre-indication à la pratique du sport et notamment de l'équitation;
- m'engage à fournir à la signature des présentes, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation en compétition<sup>2</sup>, délivré par un médecin, titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport. A titre indicatif, le Docteur Thibaut Drieu, place de l'Église à Bihorel (76420), titulaire du CES de médecine du sport, est habilité par l'établissement scolaire à délivrer ledit certificat médical;
- autorise tout médecin à pratiquer ou faire pratiquer toute intervention médicale et/ou chirurgicale en cas d'urgence et/ou à prescrire tout traitement rendu nécessaire par l'état de santé de mon enfant ;

#### **B. DROIT A L'IMAGE**

autorise expressément *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* et/ou ses ayants-droit à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire le nom, l'image, la voix et la prestation sportive de mon enfant dans le cadre des activités proposées par *LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE* en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée et ce, sur tout support y compris à des fins publicitaires ou commerciales, dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, pour dix (10) ans à compter de la date de signature des présentes ;

#### C. CONDITIONS FINANCIERES

<b>□</b> <sup>3</sup>	Verse à <i>LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE</i> le montant de la licence de la fédération française d'équitation s'élevant à la <b>somme</b> de <b>25 € TTC pour l'année scolaire 2021-2022</b> , payée ce jour :
	<ul> <li>□⁴ Par chèque libellé à l'ordre de <i>LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE</i></li> <li>□ En espèce</li> <li>□ En carte bancaire</li> </ul>
	dont quittance

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La production du certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire. A défaut, la participation de votre enfant aux activités proposées par la Chevalerie de la Bretèque sera suspendue

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cocher les cases correspondantes

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Cocher l'option retenue

	l'accompagnement et le transport en bus sur le réseau astuce de l'école jusqu'au Centre Équestre, les frais de dossier soit la somme de 1280 € pour l'année scolaire 2021-2022 et ce avant le début des cours ;  Frais de dossier 80 €  Souhaite louer annuellement un casier de sellerie au centre équestre afin que mon enfant puisse y disposer ses effets personnels et m'engage en conséquence à verser à LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE la somme annuelle de 115 € TTC ou pour un casier simple la somme de 58 € TTC					
	<ol> <li>Prends acte que le montant global que je devrais acquitter s'élève à la somme totale hors licence de € TTC, payable par :</li> </ol>					
	<ul> <li>□ Chèque(s) établis à l'ordre de <i>LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE</i></li> <li>□ Espèces</li> <li>□ Carte bancaire</li> </ul>					
	2. Prends acte que l'inscription ne sera effective qu'à réception du règlement et de l'ensemble des pièces demandées.					
	D. RUPTURE ANTICIPEE DU CONTRAT					
•	Le présent contrat ne pourra être rompu que pour cause de force majeure et le solde dû au moment de la rupture sera remboursé, frais de dossier déduits. Dans tous les autre cas, la somme totale visée au paragraphe D des présentes est due en totalité.					
	E. ASSURANCE ET RESPONSABILITE					
•	prend acte que, indépendamment des assurances responsabilité civile et/ou maladie/accident souscrites par les parents, <i>LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE</i> est régulièrement assurée dans le cadre des activités qu'elle propose au centre équestre ;					
•	déclare décharger de toute responsabilité <i>LA CHEVALERIE DE LA BRETEQUE</i> , en cas de vol ou de perte de biens ainsi que toute dégradation des sites pouvant lui être imputées. Il incombe en conséquence à chaque parent, s'il l'estime nécessaire, de souscrire une assurance à ce titre.					
Fai	it à					
Le						
En	deux exemplaires					
	représentant légal de l'enfant Le représentant de la Chevalerie de la Bretèque nature précédée de la mention « <i>lu et approuvé</i> »					